



Agglo Sud Pays Basque
Hego Lapurdiko Hirigunea

www.agglospb.fr



AGGLOMÉRATION
CÔTE BASQUE-ADOUR



Gipuzkoako Foru Aldundia



Conseil de Groupement du GIS Littoral Basque

Jeudi 25 février 2016, salle BAKIA, Département des Pyrénées Atlantiques, Bayonne

Compte-rendu

Présents :

- Marie-Christine ARAGON, Conseillère départementale des Pyrénées Atlantiques
- Jean-Daniel BALADES, consultant
- Marc BERARD, Délégué communautaire Agglomération Côte Basque Adour
- Matthias DELPEY, Responsable Innovation & Développement, Rivages Pro Tech
- Francis GAVILAN, Conseil Communautaire Agglomération Sud Pays Basque
- Bernard GOURGAND, Direction de l'Environnement, Département des Pyrénées Atlantiques
- Asier HILARIO, Dirección Montes y Medio Natural, Diputación Foral de Gipuzkoa
- Caroline HUVETEAU, Responsable du service milieux et risques naturels, Agglomération Sud Pays Basque
- Jeanne IDIARTEGARAY-PUYOU, Conseil Communautaire Agglomération Sud Pays Basque
- Mathilde LARQUIER, Service Milieux Naturels – Pôle Environnement, Agglomération Sud Pays Basque
- Albert LARROUSSET, Président du GIS Littoral Basque
- Caroline LUMMERT, GIS Littoral Basque
- Beatriz MARTICORENA, Dirección Medio Ambiente, Diputación Foral de Gipuzkoa
- Iñigo MENDIOLA, Dirección Montes y Medio Natural, Diputación Foral de Gipuzkoa
- Henri PELLIZARRO, Direction de l'Environnement, Département des Pyrénées Atlantiques
- Jacques VEUNAC, Vice-président Agglomération Côte Basque Adour
- Delphine MATOU, Développement économique, Agglomération Côte Basque Adour
- Sophie DUMENIEU, chargée de mission transfrontalier, Agglomération Côte Basque Adour
- Clémence FOULQUIER, CASAGEC
- Thierry PIGOT, Directeur adjoint UFR Sciences Côte Basque, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Caroline SARRADE, Mission développement durable, Agglomération Côte Basque Adour

Excusés :

- Stéphane ABADIE, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Emmanuel ALZURI, Vice-président de l'Agglomération Côte Basque Adour
- Maïder AROSTEGUY, Conseillère départementale des Pyrénées Atlantiques
- Alexandra COLIN, Responsable Pôle Environnement, Agglomération Sud Pays Basque
- Manuel DE LARA, Vice-président de l'Agglomération Sud Pays Basque
- Jérémy DUGOR, CASAGEC
- Axelle FRONZES, Direction Eau et Littoral, Agglomération Côte Basque Adour
- Philippe GAUDIN, Fédération MIRA, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Philippe JUSAN, Conseiller départemental des Pyrénées Atlantiques
- Guy LAFITE, Vice-président Agglomération Côte Basque Adour
- Florence LASSEUR DAVID, Conseillère départementale des Pyrénées Atlantiques
- Julien MADER, AZTI
- Cyril MALLET, BRGM
- Pantxika OTHEGUY, Rivages Pro Tech

Objet de la réunion :

Le Conseil de Groupement s'est réuni afin d'échanger sur les points indiqués dans l'ordre du jour suivant :

- Présentation des deux nouveaux représentants de la Diputación Foral de Gipuzkoa
- Validation de l'actualisation du règlement du comité consultatif scientifique du GIS
- Plateforme de données mutualisées du GIS Littoral Basque
- État d'avancement des projets en cours :
 - MAREA (Poctefa)
 - Bac Trac (pollutions bassins versants)
 - Cinétique de disparition des pollutions bactériennes (eaux littorales)
 - Micropolit (qualité du milieu littoral)
 - Présentation de 2 projets de l'UPPA
- Informations :
 - Lancement d'un marché à bons de commande (ACBA) pour la prise en charge des traductions écrites et orales
 - Participation aux Rencontres Technologiques le 15 mars 2016 à Biarritz
 - Atelier EUCC et Conférence Littoral 2016

Les échanges qui ont suivi cette présentation sont synthétisés ci-après :

Albert Larrousset (Président) ouvre la séance, remercie chacun de s'être déplacé et annonce qu'il est très heureux de voir tous les membres du GIS Littoral Basque réunis autour de la table prêts à travailler ensemble. Il résume les points essentiels abordés lors du dernier Conseil de Groupement d'octobre 2015 et propose de valider le dernier compte-rendu.

Accepté à l'unanimité.

□ Présentation des deux nouveaux représentants de la Diputación Foral de Gipuzkoa

Caroline Lummert (GIS LB) informe que deux nouveaux représentants de la Diputación Foral de Gipuzkoa ont été désignés en session du Conseil Provincial du 13 octobre 2015. Il s'agit de Félix Joaquín Asensio Roble, Directeur Général de Medio Ambiente, et d'Arantxa Ariztimuño Larraza, Directrice Générale de Montes y Medio Natural.

Albert Larrousset (Président) précise que les anciens représentants d'Obras Hydraulicas sont toujours les bienvenus s'ils souhaitent participer aux réunions du GIS. Sont présents aujourd'hui :

- Asier HILARIO, Dirección Montes y Medio Natural, Diputación Foral de Gipuzkoa
- Beatriz MARTICORENA, Dirección Medio Ambiente, Diputación Foral de Gipuzkoa
- Iñigo MENDIOLA, Dirección Montes y Medio Natural, Diputación Foral de Gipuzkoa

Iñigo Mendiola (DFG) indique que la Dirección Montes y Medio Natural est en charge de la gestion des activités de pêche, de la protection de la faune et de la flore (espèces communautaires), de la restauration de la biodiversité et de la gestion des espaces naturels. Il existe des compétences en lien avec le thématiques de travail du GIS Littoral Basque où il serait intéressant de définir des passerelles : gestion des milieux et des espaces naturels côtiers et estuariens (Jaizkibel, route du flysch...), entretien des dunes de Zarautz, Natura 2000...

Beatriz Marticorena (DFG) de la Dirección Medio Ambiente remercie les membres du GIS pour leur accueil. Elle informe qu'il a été long de trouver un référent « GIS » au sein de la Diputación Foral de Gipuzkoa, néanmoins aujourd'hui les liens sont établis et elle se félicite du travail commun qui pourra être bâti. Elle explique que la Dirección Medio Ambiente s'intéresse aux problématiques de gestion et du nettoyage des plages, des opérations de traitements des résidus urbains et de la gestion de l'environnement. Plus globalement, la Dirección Medio Ambiente est chargée des questions liées au développement durable.

Albert Larrousset (Président) souligne que le suivi des falaises de flysch et le nettoyage des plages sont des thèmes communs avec les travaux du GIS.

□ Validation de l'actualisation du règlement du comité consultatif scientifique du GIS

Caroline Lummert (GIS LB) explique que divers échanges ont eu lieu lors du précédent Conseil de Groupement d'octobre 2015 sur les points suivants :

- Dénomination et clarification du rôle du comité ;
- Intégration des chercheurs/experts membres du GIS au sein du comité ;
- Définition des spécialités/profils des membres du comité.

Une actualisation de règlement interne s'est avérée nécessaire et des réunions ont permis de mettre en forme les propositions suivantes :

- Ce comité se dénommerait « comité consultatif scientifique » afin de se différencier des « comités scientifiques » au sens universitaire du terme ;
- Ce comité serait composé de manière proportionnelle :
 - o D'un représentant proposé par chaque structure scientifique du GIS Littoral Basque ;
 - o Et du même nombre de représentants extérieurs ;
 - o Cependant, le nombre des membres amenés à siéger ne pourra pas excéder douze personnes. Si besoin, un système de sièges annuels tournants pourra être mis en place afin de garantir une représentativité exhaustive ;
 - o Les scientifiques du GIS Littoral Basque ne pourront pas être juge et partie lors des débats (clause de déontologie) ;
 - o Les membres du comité seront issus de 6 spécialités :
 - Organismes vivants (biologie, bactériologie, écologie...)
 - Chimie environnementale
 - Océanographie et climatologie
 - Gestion des risques côtiers
 - Géomorphologie (sédimentologie, hydrologie...)
 - Innovation et transfert de technologie (valorisation)
- Son mode de fonctionnement serait le suivant :
 - o À la demande du Secrétariat Technique ou du Conseil de Groupement, le Comité Consultatif Scientifique se réunit une à deux fois par an et de manière élargie si besoin, avec la possible venue d'experts, afin d'émettre un avis, d'une part sur les projets de recherche programmés, et d'autre part, sur le suivi des projets en cours portés par le GIS ou dans lesquels le GIS est un partenaire essentiel. L'objectif du Comité est d'émettre un avis scientifique faisant consensus et de le mettre en forme au travers de la rédaction commune de rapports et de synthèses ;
 - o Les réunions seront conduites par le Président du GIS Littoral Basque et animées par le Coordonnateur Scientifique ;
 - o Les débats s'étaleront sur une demi-journée ou sur une journée selon le nombre de projets à étudier;
 - o Le Comité Consultatif Scientifique peut également être sollicité de manière ponctuelle afin de produire un avis ciblé sur une problématique. Cette démarche porterait auprès de quelques personnes spécialisées qui seront amenées à rédiger des notes de synthèse et/ou à apporter leur expertise sur des documents techniques et scientifiques.
 - o En aucun cas les avis émis ne remettent en cause les partenariats initiés au sein du GIS Littoral Basque.

Albert Larrousset (Président) demande s'il y a des observations et procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

Plateforme de données mutualisées du GIS Littoral Basque

Caroline Lummert (GIS LB) informe que la plateforme est opérationnelle et testée depuis décembre 2015. De nouvelles données sont intégrées au fur et à mesure :

- données issues du programme LOREA transmises par Casagec
- données du Conseil Département 64 à l'issue d'une réunion de coordination programmée pour début mars : hauteur d'eau, direction de la houle, salinité, marées, rapports d'études...
- données du syndicat Kosta Garbia : pluviométrie et débits mesurés depuis 2011 sur les bassins versants de la Nivelle, de l'Untxin et de l'Uhabia. Les données de pluviométrie et de débits seront toujours mesurées sur le bassin versant de l'Uhabia et seront mutualisées sur la plateforme du GIS.
-

Caroline Lummert (GIS LB) informe que l'UPPA n'a pas donné de suite concernant la transmission de ses données.

Thierry Pigot (UPPA) propose d'identifier une personne référente au sein de l'UPPA afin d'organiser une réunion « GIS » définissant les modalités de transmission des données disponibles à intégrer sur la plateforme du GIS.

Albert Larrousset (Président) souligne que cette démarche est importante afin de pouvoir travailler ensemble efficacement.

Caroline Lummert (GIS LB) rappelle que les partenaires du GIS se sont engagés à coécrire une convention d'utilisation de la plateforme de données mutualisées du GIS Littoral Basque lors du précédent Conseil de Groupement. Elle informe que le projet de convention est prêt et propose de l'envoyer à tous les partenaires à la date du 4 mars 2016.

Les membres de la réunion approuvent.

Des réunions et des échanges par mails seront à prévoir afin de finaliser la mise en forme et le contenu de la convention avant le prochain Conseil de Groupement prévu en mai 2016. Elle rappelle que ce document est essentiel car il décrira les règles de partage et de mise à disposition des données fournies et produites par les membres du GIS. Une fois la convention validée, tous les membres du GIS pourront accéder à la plateforme. Elle pose la question du mode de validation.

Caroline Huveteau (ASPB) propose que le document soit signé par les représentants officiels pour chaque membre du GIS Littoral Basque.

Les membres de la réunion vont également dans ce sens.



État d'avancement des projets en cours

MAREA (appel à projets Poctefa)

Caroline Lummiert (GIS LB) rappelle les 5 principaux objectifs du projet MAREA :

- Instrumentation de la côte basque à l'échelle transfrontalière pour suivre en temps réel les conditions hydrodynamiques, notamment lors de tempêtes (niveau d'eau, agitation, courant...) ;
- Réalisation d'études bathymétriques et hydrosédimentaires pour réaliser un « état zéro » des connaissances sur le stock sédimentaire et préconiser des modes de gestion en fonction des résultats ;
- Développer des modélisations à très haute résolution spatiale (échelle de la plage) pour prévenir de risques de vagues-submersion et déployer les moyens de protection en conséquence ;
- Développer des indicateurs de gestion des risques d'érosion et de submersion pour améliorer les systèmes d'alertes sur la côte basque espagnole ;
- Organiser des ateliers transfrontaliers sur la culture du risque pour partager le REX des élus et les techniciens de la côte basque (efficacité des travaux et modes de commutation avec le grand public).

Matthias Delpey (RPT) décrit les outils de modélisation qui seront développés par Rivages Pro Tech. Il explique que les modélisations développées par l'État régissant les systèmes d'alerte à l'échelle nationale sont des outils « basse résolution ». Ils permettent de prévoir l'arrivée des tempêtes et donnent des informations à grande échelle sur les conditions hydrodynamiques (hauteur vagues, courant, agitation, surcote...).

Les outils de modélisations que Rivages Pro Tech souhaitent développer dans le projet MAREA partiraient de cette base générale à laquelle on intégrerait des données ultra-locales mesurées en temps réel et à haute fréquence le long de la côte basque pour intégrer des paramètres comme le déferlement des vagues, les surcotes et les déformations bathymétriques pour la prévision les risques de vagues-submersion. Les outils de modélisation seraient ainsi raffinés à l'échelle de la plage en simulant les conditions hydrodynamiques jusqu'à la zone de déferlement des vagues. Cette amélioration des connaissances permettrait de mieux prévoir les risques de submersions en amont des tempêtes et de déployer les moyens de protection de la manière la plus optimale possible.

Albert Larrousset (Président) précise que ce projet sollicite une très forte attente. Il est essentiel de mettre en place des outils de prévision plus précis visant à mieux informer et protéger la population.

Marc Bérard (ACBA) rappelle qu'il est difficile et complexe d'appréhender tous les paramètres régissant les phénomènes naturels, et plus particulièrement les dynamiques des tempêtes. Il précise que le recueil et le traitement des données qui seront acquises dans le cadre de MAREA sont des indications nouvelles et primordiales pour les pouvoirs publics devant assurer la protection des citoyens et assumer la gestion des dégâts causés par les tempêtes.

Il indique également que ces phénomènes de tempêtes, décrits comme exceptionnels, sont finalement devenus des phénomènes réguliers et annuels. De plus, il explique que les houles, auparavant orientées Nord, sont aujourd'hui orientées Ouest et deviennent de plus en plus puissantes avec une force érosive marquée (impact frontal par rapport au trait de côte). Ces mutations engendrent des dégâts chiffrés à des dizaines de millions d'euros et qui ne cessent d'augmenter ces dernières années. Enfin, il mentionne les travaux du GIEC qui prévoient une augmentation de la

fréquence des tempêtes. Le projet MAREA et les stratégies locales de gestion du trait de côte permettraient d'anticiper ces effets en apportant des éléments de réponses à ces phénomènes climatiques.

Albert Larrousset (Président) va dans le sens de M.Bérard (ACBA). Il précise que les houles d'Ouest sont de plus en plus puissantes et ont un impact majeur sur l'érosion des stocks sédimentaires. Ce phénomène est préoccupant car moins il y a de sédiments, moins les houles sont amorties, et plus les vagues déferlent brutalement à la côte. Cette dynamique engendre un cercle vicieux car le stock sédimentaire ne cesse de diminuer alors que l'érosion est toujours plus puissante par endroits. Par conséquent, une tempête, même relativement faible, peut engendrer des impacts considérables si le stock sédimentaire n'a pas pu se reconstituer. Les études menées dans le projet MAREA souhaitent apporter des éléments de réponse à ces observations afin de mieux appréhender les dynamiques d'érosion.

- Bac Trac (pollutions bassins versants)

Caroline Lummiert (GIS LB) décrit le contexte projet : à ce jour d'importants travaux ont été réalisés sur les réseaux d'assainissement afin d'améliorer la qualité de l'eau. Néanmoins, des épisodes de pollutions fécales sont toujours observés malgré ces améliorations, ce qui suggère que des pollutions surviennent plus en amont au niveau des bassins versants. L'objectif de Bac Trac est de développer une nouvelle méthode d'analyse permettant de définir à la fois les différentes sources de pollutions fécales et les concentrations en E.Coli correspondantes. Cette démarche servirait à différencier l'origine des pollutions bactériologique : humaines, agricoles, animales (ovins, bovins, aviaires...). Par conséquent, ce projet a pour ambition d'agir sur l'ensemble des bassins versants. Le but est de prioriser les travaux à réaliser pour diminuer les épisodes de pollutions et améliorer les modes de gestion en lien avec les acteurs de l'eau et du secteur agricole. Les élus de la côte basque souhaiteraient que le projet Bac Trac voit le jour en 2016 au regard des enjeux environnementaux et socio-économiques traités dans le cadre du projet. Ce dernier permettrait de hiérarchiser l'action publique en lien avec les activités touristiques, agricoles et environnementales (qualité des eaux).

Les porteurs du projet sont en attente d'une réponse officielle de l'Agence de l'Eau concernant l'octroi d'une subvention essentielle à la mise en œuvre du projet. Une réponse définitive de la part de l'Agence de l'Eau serait donnée d'ici le 22 mars 2016 en prévision d'une réunion prévue avec tous les porteurs de projet afin d'établir un plan de financement définitif.

Albert Larrousset (Président) informe qu'il est difficile de mobiliser de l'argent public sur ce projet. Malgré une forte attente de la part des acteurs de la côte basque (enjeux environnementaux et socio-économiques partagés), l'Agence de l'Eau tarde à donner une réponse et a revu sa potentielle subvention à la baisse.

- Cinétique de disparition des pollutions bactériennes (eaux littorales)

Caroline Lummiert (GIS LB) décrit le contexte projet : en complément des modélisations développées pour la prévision de la qualité des eaux de baignade pendant la saison estivale (maîtrise d'ouvrage publique), des analyses rapides sont réalisées sur le terrain afin de vérifier l'exactitude de ces modèles. Ces d'analyses rapides sont développées par Rivages Pro Tech (méthode GenSpot) et donnent des résultats en 3h (au lieu de 3 jours pour la méthode normalisée mise en œuvre par l'Agence Régionale de Santé).

La méthode Genspot permet ainsi de vérifier les résultats des modèles et facilite la prise de décision (complémentarité modélisations – analyses). Néanmoins, quelques jours dans l'année, il arrive que les analyses rapides surestiment les épisodes de pollution. Une interprétation plus fiable des résultats serait alors souhaitable.

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'interprétation des méthodes d'analyse rapides pour faciliter la compréhension des résultats et prendre des décisions plus proches de conditions réelles du terrain afin de gagner en temps d'ouverture de plage sans surestimer les épisodes de pollution.

Une réunion est prévue le 11 mars pour affiner le protocole scientifique, définir deux zones pilotes et échanger sur les modalités de portage de projet.

Matthias Delpey (RPT) précise que ce projet porte sur l'étude de la mortalité des bactéries viables non-cultivables. Il s'agirait de comparer et de traduire statistiquement les écarts entre la méthode normalisée et la méthode GenSpot afin d'améliorer l'interprétation des résultats de la méthode GenSpot.

Albert Larrousset (Président) demande à Asier Hilario, Iñigo Mendiola et Beatriz Marticorena (DFG) si des analyses sont réalisées du côté espagnol pour contrôler la qualité des eaux de baignade. Ils lui répondent positivement, néanmoins ces analyses sont réalisées par le Gouvernement Basque qui est chargé de mettre en œuvre la Directive Européenne de 2006 relative à la qualité des eaux de baignade. Beatriz Marticorena (DFG) indique que ce sont les municipalités qui décident d'ouvrir ou de fermer les plages.

Bernard Gougrand (CD 64) précise qu'en France c'est l'État décide d'ouvrir ou de fermer les plages en fonction des résultats des analyses nationales réalisées pour évaluer la qualité des eaux de baignade (coordonnées par l'Agence Régionale de Santé). Ainsi, pour éviter de subir de plein fouet les effets des pollutions, les élus des collectivités de la côte basque ont décidé d'investir dans des outils de modélisation de prédiction des risques de pollutions il y a quelques années. Cette démarche a eu pour finalité de mettre en place des modes de gestion servant à améliorer la connaissance des dynamiques de pollutions et à optimiser la gestion des eaux de baignade.

- Micropolit (qualité du milieu littoral)

Thierry Pigot (UPPA) présente le projet MICROPOLIT « état et évolution de la qualité du milieu littoral sud Aquitain ». Ce projet interdisciplinaire a pour ambition, d'une part, de faire un état des lieux des connaissances sur les nouveaux polluants réglementés et classés prioritaires dans la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et, d'autre part, de développer de nouvelles méthodes d'analyses visant à les détecter et à les mesurer dans le milieu.

Au-delà, ce projet vise également à avoir une meilleure connaissance de ces molécules en s'intéressant à leurs dynamiques de transferts dans l'écosystème et à leurs potentiels effets sur la biodiversité ou encore sur le comportement de certaines espèces.

Le projet se déroulerait sur 6 ans (2x3 ans), avec un budget prévisionnel chiffré à 4 millions d'euros et réunissant le consortium de chercheurs suivant :

- équipes de recherches de MIRA (IPREM, ECOBIOP, LMAP, IVS)
- Institut des Milieux Aquatiques



- Centre de la Mer
- LAPHY
- Rivages Pro Tech
- Université de Bordeaux (Laboratoire EPOC)
- Université de Bilbao

L'UPPA et ses partenaires scientifiques souhaiteraient pouvoir adopter une démarche globale et exhaustive en menant des études de terrain au niveau de trois sites ateliers aux caractéristiques biologiques et chimiques complémentaires :

- Le Gouf de Capbreton (analyse des sédiments) ;
- L'estuaire de l'Adour et les plages environnantes (masses d'eau et biodiversité) ;
- La côte rocheuse basque aux espèces remarquables (masses d'eau et biodiversité).

Les travaux de recherche envisagés se découpent en six actions :

- Action 1 : bilan des connaissances sur la qualité chimique/biodiversité (sites ateliers)
- Action2 : amélioration des connaissances sur les sources, la réactivité et les impacts des micropolluants
- Action 3 : Mise en place ou pérennisation des systèmes d'observation (outils méthodologiques)
- Action 4 : modélisation et simulation de l'évolution et des impacts
- Action 5 : Réduction des pollutions (solutions de traitements, sensibilisation grand public)
- Action 6 : Stratégies de prévention et de protection, préconisation de mesures de gestion, diffusion des recherches

L'UPPA est en phase de négociations avec la Région ALPC concernant le montage d'un dossier FEDER. L'Agence de l'Eau Adour-Garonne financerait quelques actions du projet. Une réunion d'information à destination des élus des collectivités sera organisée le 10 mars 2016 à Anglet.

Albert Larrousset (Président) informe que le projet est pertinent du point de vue de la recherche fondamentale. Néanmoins, certains aspects du projet restent encore flous et demandent à être explicités, notamment sur la diffusion des données et les modalités d'interprétation des résultats. Ces interrogations devront faire l'objet de réponses de la part de l'UPPA.

Thierry PIGOT précise que l'UPPA souhaite associer les collectivités en amont de la définition du projet pour préciser ces points spécifiques. Des réunions sont en effet à prévoir pour mieux définir le contenu du projet en fonction des questions évoquées.

Marie-Christine ARAGON (CD64) pose la question du sens de la démarche de l'UPPA car ce projet ne répond pas à des besoins exprimés directement par les membres du GIS Littoral Basque.

Thierry PIGOT répond que ce projet se situe en amont de la réflexion du collectif du GIS et qu'il est présenté aujourd'hui à titre informatif. Les chercheurs de la fédération MIRA souhaitent se positionner sur un sujet de recherche de pointe aujourd'hui en plein développement et étudié par plusieurs laboratoires.

Marc BÉRARD précise que le sujet des polluants émergents est extrêmement important et sensible. Aujourd'hui, les pouvoirs publics peinent à mettre en œuvre les modalités de gestion imposées par la Directive Européenne de 2006

concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade alors que cette thématique implique des enjeux de santé publique et économiques considérables. Les préoccupations actuelles des élus se situent sur l'amélioration des STEP et sur l'optimisation des réseaux d'assainissement qui sont encore pour certains défaillants. Les fonds publics se raréfiant de manière significative (période de financement difficile et inédite), il est important d'investir stratégiquement pour répondre aux enjeux et aux besoins actuels avant de vouloir ouvrir d'autres chantiers. D'autre part, il déclare que le projet de l'UPPA ne détaille pas les modalités d'interprétation et de communication des résultats. Ce contexte favorise les interprétations subjectives des informations, ce qui est sujet à polémique et appelle donc à la prudence. De fait, il apparaît délicat d'ouvrir des champs de recherche en mobilisant le grand public et les associations de défense de l'environnement pour leur présenter des questions auxquelles peut-être personne n'aura de réponse. Il serait plus opportun de réorienter le projet selon un angle recherche fondamentale en se concentrant sur le développement de nouvelles méthodes d'analyses.

Bernard Gourgand (CD64) indique que ce projet s'expose à la polémique et à l'incompréhension des populations si les actions de sensibilisation ne sont pas mieux définies en amont de sa mise en œuvre. En effet, en accord avec M.Bérard (ACBA), il suggère d'éviter d'ouvrir un nouveau chantier auquel on ne pourrait peut-être pas apporter de réponses claires et lisibles. D'autre part, il demande pourquoi les chercheurs de l'UPPA ne travaillerait-ils pas plutôt sur l'analyse de nouveaux polluants chimiques dans les prises d'eau potable selon les mêmes méthodes et procédés proposés dans MICROPOLIT pour répondre aux nouvelles normes de la DCE. L'Agence de l'Eau connaît les enjeux liés à la pollution de l'eau potable dans les Pyrénées Atlantiques mais aucune recherche n'est mise en œuvre. Cet enjeu majeur de santé publique serait peut-être plus opportun à étudier.

Albert Larousset (Président) informe que des analyses sont réalisées conformément aux indications de la DCE en sortie de STEP, néanmoins on ne sait pas encore bien interpréter les résultats. Les questions scientifiques qui en découlent ne permettent pas toujours de mesurer la dangerosité de ces molécules, et par conséquent de déduire des recommandations claires pour mettre en place des actions préventives ou correctives.

Thierry Pigot (UPPA) précise que le projet MICROPOLIT servirait à développer de nouvelles méthodes d'analyse et à améliorer l'interprétation des résultats. Un des objectifs du projet est d'apporter des réponses scientifiques pour faciliter la mise en œuvre de la DCE.

Henri Pellizzaro (CD 64) souligne la pertinence du sujet de recherche fondamentale qui serait mis en œuvre dans le cadre du projet porté par l'UPPA. Néanmoins, les actions « gestion » et « diffusion recherches/sensibilisation» ne relèvent pas du champ de la recherche fondamentale et en cela sont peut-être prématurées au regard du contexte actuel. Il serait plus adapté de recentrer le projet sur l'amélioration des connaissances et le développement de méthodes d'analyse dans un premier temps. Le projet, dans sa forme actuelle, est trop conséquent (6 ans – 4 millions d'euros, consortium très important) pour être accepté et soutenu par les élus.

Caroline Sarrade (ACBA) informe que l'ACBA manifeste un intérêt quant au sujet de recherche. Néanmoins, certaines interrogations sont aujourd'hui sans réponse. Avant d'aller plus loin, il semblerait opportun que l'UPPA clarifie les modalités d'organisation qui conditionnent le démarrage même du projet :

- La situation et l'identification des points de prélèvements sur les ouvrages d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage publique et dans le milieu naturel ;
- La nécessité d'un accord politique pour autoriser l'accès aux systèmes d'assainissement collectif sous maîtrise d'ouvrage publique ;
- Les contraintes techniques de mise à disposition d'agents des collectivités pour accompagner en toute sécurité les chercheurs sur site ;

D'autre part, elle fait les mêmes observations concernant les actions de « gestion » et de « diffusion recherches/sensibilisation» du projet : elles dépassent le champ de la recherche fondamentale et ne sont pas assez détaillées pour être soutenues en l'état. Il lui semble plus opportun que l'UPPA revoit l'ambition du projet et le présente le projet plutôt selon un angle de recherche fondamentale pour le développement de nouvelles méthodes d'analyse et l'amélioration des connaissances.

▪ Présentation de 2 projets de l'UPPA

- Projet « EOLE » : encadré par Stéphane Abadie et Noëlle Bru. Autofinancé par l'UPPA.

ACTION 1 : synthèse et analyse de métadonnées sur l'environnement et les ressources halieutiques du Golfe de Gascogne (démarrée en janvier 2016)

ACTION 2 : Catalogue des tempêtes côtières ayant impacté la côte sud aquitaine ces 50 dernières années. La partie sur les risques côtiers débutera en avril 2016 avec l'arrivée d'un stagiaire. Il sera censé réaliser un travail de recherche sur les données historiques en lien avec les tempêtes des 50 dernières années ayant impacté la côte basque. Ces recherches alimenteront les travaux de la thèse encadrée par Stéphane Abadie sur la caractérisation des niveaux d'eau extrêmes observés sur la côte basque (cofinancée par le département des Pyrénées Atlantiques).

Bernard Gourgand (CD64) demande si ces données seront mutualisées aux membres du GIS car elles présentent un intérêt significatif au regard des travaux portés par les membres du collectif.

Thierry Pigot (UPPA) répond positivement.

Marc Bérard (ACBA) précise que ces données sont importantes car elles permettent de rationaliser les effets des tempêtes et d'orienter efficacement l'action publique.

- « Télédétection des mucilages marins sur la côte basque »

Projet en cours de discussion faisant suite au projet PERMALA (PERturbation des Milieux Aquatiques du Littoral Aquitain). Partenaires impliqués : CAP GEMINI, IMA et UPPA (MIRA)

L'objectif est de proposer un outil opérationnel permettant de prévoir la présence de mucilages à partir d'images satellites en mettant à profit la base de données acquises durant l'étude LIGA (depuis 2010) et la coupler avec l'étude d'images satellites.

□ Informations relayées aux membres du Conseil de Groupement

- Lancement d'un marché à bons de commande (ACBA) pour la prise en charge des traductions écrites et orales (Cristina Maidagan)
- Participation aux Rencontres Technologiques le 15 mars 2016 à Biarritz
 - Les partenaires du GIS Littoral Basque ont été sollicités pour participer à cet évènement
 - Les travaux et la plateforme du GIS LB seront présentés lors d'une table ronde
- EUCC : un atelier sur la baie de Txingundi est prévu le 8 et 9 mars ainsi que l'organisation d'une conférence « littoral 2016 » en partenariat avec l'UPPA en octobre 2016

□ Conclusions – calendrier

Il est convenu à l'issue des échanges :

- De solliciter les membres du GIS pour installer le comité consultatif scientifique
- De travailler de manière commune dès le vendredi 4 mars 2016 la convention d'utilisation de la plateforme afin d'établir les règles partage des données entre les membres du GIS.
- De prévoir un temps d'échange avec l'UPPA pour définir les modalités d'intégration des données publiques dans la plateforme
- Pour information, une de réunion de travail pour le projet Bac Trac est prévue le 22 mars 2016 pour définir un plan de financement définitif en fonction de la réponse officielle de l'Agence de l'Eau
- Sélection du projet MAREA : une réponse est attendue pour mai 2016
- Le montage du projet « cinétique de disparition des pollutions bactériennes » sera précisé lors d'une réunion prévue le 11 mars 2016
- Le prochain Conseil de Groupement est prévu en mai 2016